



TERMES DE REFERENCE POUR RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE LA CLINIQUE VAN NORMAN-EXERCICE 2024-2025

I. TERMES DE REFERENCES POUR LE POSTE DE MEDECIN INTERNISTE

A. Mission principale

Le Médecin Interniste assure une prise en charge optimale des patients dans sa spécialité ; il joue un rôle clé dans l'accompagnement et la formation des stagiaires et médecins généralistes. Il initie et anime les travaux de recherche.

B. Taches spécifiques :

1. Assurer la consultation médicale
2. Animer les staffs
3. Assurer le tour de salle des malades
4. Superviser et former les médecins généralistes de son service
- 5 Contribuer à l'amélioration de la qualité des prestations dans son service
6. Répondre aux appels du service de garde et des urgences puis prendre en charge les urgences en fonction de la spécialité.
7. Elaborer les dossiers médico-légaux
8. Encadrer les stagiaires

C. Profil des candidats

Le candidat intéressé à ce poste doit avoir un diplôme de médecin spécialiste en Médecine Interne ou équivalent

D. Compétences professionnelles et Personnelles :

1. Expertise dans la spécialité médicale exercée ;
2. Esprit de travail en équipe ;
3. Capacités pédagogiques et aux transferts de connaissances et savoirs faire ;
4. Capacités d'adaptation aux évolutions conceptuelles et techniques de sa spécialité ;
5. Démontrer un engagement à la vision, la mission et valeurs de la Clinique Van Norman ;
6. Avoir un sens élevé de l'organisation et de discipline professionnelle ;
7. Faire preuve de rigueur et justifier de bonnes qualités morales.

II. TERMES DE REFERENCES POUR LE POSTE D'INFIRMIERS

A. Mission générale

Sous l'autorité du chef de poste, l'infirmier hospitalier est chargé de dispenser des soins de nature curative, préventive, palliative et réadaptative, visant à restaurer, maintenir et promouvoir la santé. Il collabore avec les autres professionnels de santé

B. Taches spécifiques :

1. Accueillir les patients et entretenir une relation professionnelle harmonieuse ;
2. Administrer des soins autonomes et/ou des soins prescrits préventifs, curatifs, promotionnels, de rééducation et palliatifs ;
3. Assurer les gardes de nuit et de jour ;
4. Contribuer au remplissage et à la tenue des dossiers médicaux légaux des patients
5. Assurer l'utilisation rationnelle des médicaments ;
6. Eduquer le client, son entourage, la communauté dans une visée thérapeutique et de promotion de la santé ;
7. Contribuer à assurer la stérilisation des matériels de soins
8. Participer aux réunions de staff et aux tours de salle
9. Collaborer avec les autres professionnels de santé ;
10. Encadrer les personnes sous sa responsabilité y compris les stagiaires ;
11. Participer à l'élaboration des rapports mensuels d'activités du service

C. Profil des candidats

Le candidat intéressé à ce poste doit avoir le profil ci-après :

1. Avoir un diplôme d'Infirmier de niveau A2
2. Avoir déjà fait un stage en milieu hospitalier constitue un atout.

D. Compétences professionnelles et Personnelles :

1. Faire preuve de maîtrise des techniques de soins infirmiers.
2. Capacité à travailler en équipe
3. Respect de la hiérarchie et capacités d'adaptation
4. Démontrer un engagement à la vision, la mission et valeurs de la Clinique Van Norman ;
5. Avoir un sens élevé d'organisation et de discipline professionnelle ;
6. Faire preuve de rigueur et justifier de bonnes qualités morales

III. TERMES DE REFERENCES POUR LE POSTE D'ANESTHESISTE

A. Mission générale

Sous l'autorité du Chef de Poste, l'anesthésiste accueille et prend en charge les malades avant l'opération et administre les produits anesthésiques adaptés.



B. Taches spécifiques :

1. Accueillir et prendre en charge les patients
2. Préparer le malade pour l'intervention
3. Vérifier et contrôler le fonctionnement du matériel et des équipements
4. Choisir des produits à administrer selon les cas
5. Anesthésier les malades
6. Assurer le suivi du réveil des patients opérés après anesthésie,
7. Appuyer les services demandeurs dans la recherche des voies veineuses des malades et dans la réanimation des nouveaux nés
8. Visiter les malades opérés la veille dans le service de chirurgie
9. Prendre part aux staffs et aux tours des malades à la demande du Chef de service
10. Accueillir, encadrer et accompagner les étudiants et élèves stagiaires
11. Assurer la maintenance préventive du matériel et des équipements

C. Profil des candidats

Le candidat intéressé à ce poste doit avoir le profil ci-après :

1. Avoir un diplôme de Licence/Baccalauréat en Anesthésie et Réanimation ;
2. Avoir déjà travaillé en milieu hospitalier constitue un atout.

D. Compétences professionnelles et Personnelles :

1. Faire preuve de maîtrise des techniques anesthésiques et de réanimation.
2. Capacité à travailler en équipe
3. Respect de la hiérarchie et capacités d'adaptation
4. Démontrer un engagement à la vision, la mission et valeurs de la Clinique Van Norman ;
5. Avoir un sens élevé d'organisation et de discipline professionnelle ;
6. Faire preuve de rigueur et justifier de bonnes qualités morales

IV. TERMES DE REFERENCES POUR LE POSTE DE TECHNICIEN DE LABORATOIRE

A. Mission générale

Sous l'autorité du chef de service, Il est chargé d'organiser les services de laboratoire de l'hôpital : prélèvements, examens des échantillons, fourniture des résultats d'analyse. Il assure la maintenance préventive des équipements.

B. Taches spécifiques :

1. Vérifier le matériel de prélèvement et des réactifs
2. Accueillir et prélever les malades
3. Faire des examens biochimiques, hématologiques, sérologiques, hématologiques, bactériologiques et parasitologiques
4. Enregistrer et donner les résultats au médecin prescripteur.



5. Recenser et transmettre les besoins en matériels et consommables du laboratoire en lien avec le gestionnaire de la pharmacie
6. Assurer la maintenance préventive des équipements
7. Organiser le référencement de certaines analyses au niveau national
8. Elaborer un rapport mensuel d'activités

C. Profil des candidats

Le candidat intéressé à ce poste doit avoir le profil ci-après :

1. Avoir un diplôme de Technicien de Laboratoire de niveau A2 ;
2. Avoir déjà travaillé en milieu hospitalier constitue un atout.

D. Compétences professionnelles et Personnelles :

1. Faire preuve de maîtrise des techniques de laboratoire.
2. Capacité à travailler en équipe
3. Respect de la hiérarchie et capacités d'adaptation
4. Démontrer un engagement à la vision, la mission et valeurs de la Clinique Van Norman ;
5. Avoir un sens élevé d'organisation et de discipline professionnelle ;
6. Faire preuve de rigueur et justifier de bonnes qualités morales

V. TERMES DE REFERENCES POUR LE POSTE DE TECHNICIEN SUPERIEUR EN RADIOLOGIE

A. Mission générale

Sous l'autorité du chef de service, le technicien de radiologie est chargé de faire des examens de radiologie prescrits par les médecins. Il veille au bon fonctionnement de la radiologie.

B. Taches spécifiques :

1. Accueillir et mettre en confiance les malades
2. Réaliser les examens de radiologie et participer à l'interprétation médicale
3. Produire et transmettre les résultats aux services demandeurs
4. Veiller au bon fonctionnement de l'appareil de radiologie, des équipements, des installations spécifiques.
5. Contrôler l'application des règles, procédures, normes et standards dans son domaine d'activités
6. Assurer la maintenance préventive des appareils et des équipements
7. Étalonner les faisceaux d'irradiation et mesurer les doses délivrées
8. Encadrer les stagiaires en radiologie
9. Produire un rapport mensuel d'activités



C. Profil des candidats

Le candidat intéressé à ce poste doit avoir le profil ci-après :

1. Avoir un diplôme de Licence/Baccalauréat en Radiologie ;
2. Avoir déjà travaillé en milieu hospitalier constitue un atout.

D. Compétences professionnelles et Personnelles :

1. Faire preuve de maîtrise des techniques de laboratoire.
2. Capacité à travailler en équipe
3. Respect de la hiérarchie et capacités d'adaptation
4. Démontrer un engagement à la vision, la mission et valeurs de la Clinique Van Norman ;
5. Avoir un sens élevé d'organisation et de discipline professionnelle ;
6. Faire preuve de rigueur et justifier de bonnes qualités morales

VI. TERMES DE REFERENCES POUR LE POSTE DE TECHNICIEN EN SUPERIEUR EN STOMATOLOGIE

A. Mission générale

Sous l'autorité du chef de poste, le Technicien Supérieur en Stomatologie est chargé de dispenser des soins de nature curative, préventive, palliative et réadaptative, visant à restaurer, maintenir et promouvoir la santé. Il collabore avec les autres professionnels de santé.

B. Taches spécifiques :

1. Accueillir les patients et entretenir une relation professionnelle harmonieuse ;
2. Administrer des soins autonomes et/ou des soins préventifs, curatifs, promotionnels, de rééducation et palliatifs ;
3. Contribuer au remplissage et à la tenue des dossiers médicaux légaux des patients
4. Assurer l'utilisation rationnelle du matériel, consommables et des médicaments ;
5. Eduquer le client, son entourage, la communauté dans une visée thérapeutique et de promotion de la santé ;
6. Contribuer à assurer la stérilisation des matériels de soins
7. Collaborer avec les autres professionnels de santé ;
8. Encadrer les personnes sous sa responsabilité y compris les stagiaires ;
9. Participer à l'élaboration des rapports mensuels d'activités du service

C. Profil des candidats

Le candidat intéressé à ce poste doit avoir le profil ci-après :

1. Avoir un diplôme de niveau licence/baccalauréat en Santé Bucco-Dentaire ou équivalent
2. Avoir déjà travaillé dans un service de prise en charge des maladies bucco-dentaires constitue un atout.

D. Compétences professionnelles et Personnelles :

1. Faire preuve de maîtrise des techniques de soins infirmiers.



2. Capacité à travailler en équipe
3. Respect de la hiérarchie et capacités d'adaptation
4. Démontrer un engagement à la vision, la mission et valeurs de la Clinique Van Norman ;
5. Avoir un sens élevé d'organisation et de discipline professionnelle ;
6. Faire preuve de rigueur et justifier de bonnes qualités morales

VII. TERMES DE REFERENCES POUR LE POSTE D'AGENT D'HYGIENE

A. Mission générale

Sous l'autorité de son chef direct, l'agent d'hygiène est chargé d'assurer la propreté des locaux et des alentours des bureaux. Il veille à la sécurité des biens pendant le jour et assure de menus tâches administratives.

B. Taches spécifiques :

1. Assurer la propreté des locaux et des alentours
2. Détruire les déchets biomédicaux et autres
3. Entretien de l'incinérateur
4. Assurer le transport des malades
5. Charger et décharger les médicaments et autres produits

C. Profil des candidats

Le candidat intéressé à ce poste doit avoir un certificat de fin de l'école primaire ou de l'école fondamentale ;

D. Compétences professionnelles et Personnelles :

1. Capacité à travailler en équipe
2. Respect de la hiérarchie et capacités d'adaptation
3. Démontrer un engagement à la vision, la mission et valeurs de la Clinique Van Norman ;
7. Avoir un sens élevé de discipline professionnelle ;
8. Faire preuve de rigueur et justifier de bonnes qualités morales

Approuvé par :

Le Président du Conseil de Gestion

MAGAYANE Silas



Fait à Bujumbura, le 07/10/2024

Le Médecin Directeur

Rév. Dr. YAMUREMYE Fulgence

